

APLD du 06-06 au 06-12 Fin anticipée d'un accord qui n'aura été bon pour personne

En prolongeant l'accord APLD par son nouvel avenant de 6 mois qui ne touchait qu'une catégorie de personnel, les Whites, cela n'aura apporté qu'incompréhension voire parfois une forme de désarroi face à la charge qui était là malgré tout pour la majorité de ce personnel. Nous avons tout au long de cette négociation présenté les arguments démontrant le risque de cet accord en comparaison de son hypothétique intérêt. 3 mois après le constat est là pour les 2 parties signataires, il est temps d'y mettre fin. C'est ce qui a été annoncé jeudi en CSE.

Quand nous jugeons qu'un accord n'est bon ni pour les salariés ni pour l'entreprise nous ne le signons pas !

S'opposer parfois

**Proposer toujours
Construire souvent**